

Débat d'orientation budgétaire 2019

Rapport annexe sur la gestion de dette

Préambule

Dans la continuité des différentes présentations réalisées depuis le début de ce mandat, vous trouverez dans ce document :

- Des éléments d'information relatifs à la structure et à l'évolution de l'encours de la dette,
- Un point d'étape sur la stratégie de sécurisation de la dette à risque engagée sur ce mandat.

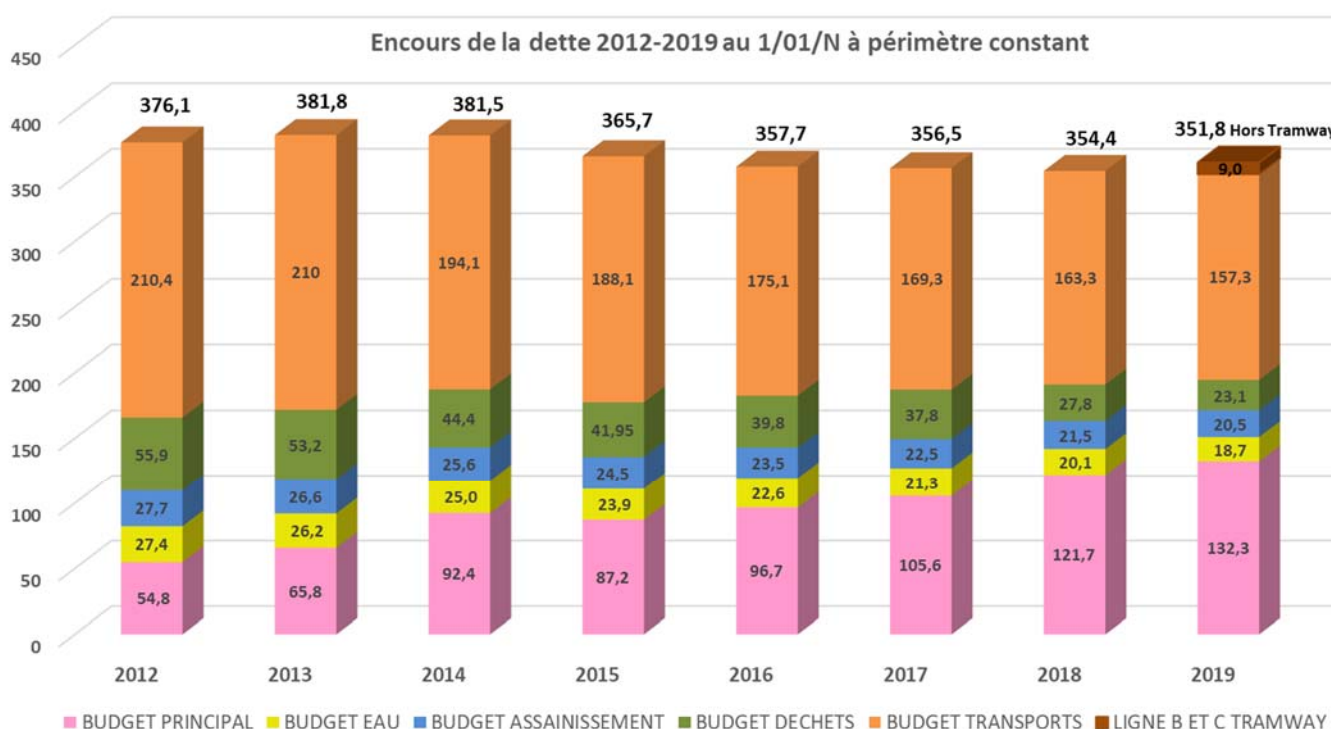
Pour la cinquième année consécutive, l'année 2018 aura permis de poursuivre notre effort de diminution de l'encours (hors financement de la seconde ligne de tramway) qui passe de **354,4 M€** au 1er janvier 2018 à **351,8 M€** au 1er janvier 2019 **soit une baisse de 30 M€ depuis le début du mandat.**

En parallèle et compte tenu de l'avancée des travaux du tramway, 9 M€ de dette supplémentaire ont été contractés en 2018 sur le budget annexe transports pour financer la seconde ligne.

Cette maîtrise du niveau global de dette s'accompagne également d'une réduction significative de notre volume de dette à risque qui passe sous les 91 M€ soit 25,2 % de l'encours (contre 148 M€ et 38,9 % en 2014).

① Encours et annuités de la dette d'ALM

- **Une dette en baisse constante depuis 2014 : - 30 M€ (hors financement de la seconde ligne de tramway)**
OU - 21 M€ en intégrant la seconde ligne de tramway



A noter que l'encours ci-dessus est à périmètre constant hors budget réseaux de chaleur et hors dette de l'ancien syndicat de production d'eau de Loir et Sarthe. Avec ces deux éléments, l'encours au 1/1/2019 est de 375,7 M€.

Sur ces cinq derniers exercices à périmètre constant, **l'encours a ainsi diminué de manière continue d'environ 30 M€** (-15,8 M€ en 2014, -8 M€ en 2015, -1,2 M€ en 2016, -2,1 M€ en 2017, -2,6 M€ en 2018). Ce résultat est la conséquence d'une volonté forte de maîtriser notre encours de dette.

- **La poursuite du désendettement en 2018 : -2,6 M€** (hors financement de la seconde ligne de tramway)

Concernant 2018, le désendettement global de **-2,6 M€** sur l'ensemble des budgets (hors Réseaux de Chaleur) résulte du différentiel entre **20,8 M€** de remboursement de capital et **18,2 M€** de nouveaux emprunts.

Ces mouvements sur le stock de dette se mettent en œuvre de manière différenciée entre le budget principal et les budgets annexes. L'ensemble des budgets annexes ont remboursé **18,2 M€** de capital sans nouvel emprunt. Le budget principal, quant à lui, a augmenté son encours de **10,6 M€**

Budget principal : + 10,6 M€ d'encours (= 18,2 M€ - 7,6 M€)

En parallèle d'un remboursement global de capital de 7,6 M€, trois nouveaux emprunts ont été contractés pour 15 M€:

- un **emprunt de 5 M€** auprès de la Société Générale basé sur un **taux variable** (Euribor 3 mois + 0,39 %) sur 20 ans,
- deux **emprunts de 5 M€** auprès du Crédit Agricole aux **taux fixe de 1,35 %** (signé fin 2017) et de **1,46 %** (signé mi 2018) sur 20 ans,

Par ailleurs, un autre emprunt à taux fixe issu du budget déchets a été positionné sur le budget principal pour un montant total de **3,2 M€**

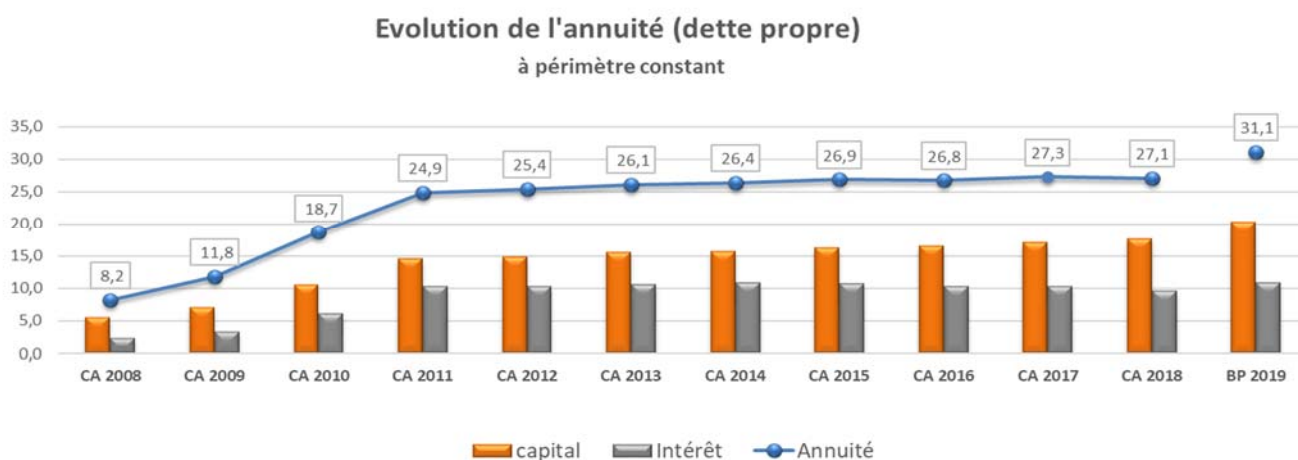
Budget annexes : -13,2 M€ d'encours

Sur les budgets annexes, la baisse de l'encours se poursuit (-13,2 M€ hors tramway). Ce niveau s'explique par l'action de désendettement particulièrement significative (**21,3 M€ depuis 2014 soit -48 %**) engagée sur le budget annexe déchets. On est ainsi passé de 44,4 M€ à 23,1 M€. Ce désendettement a été rendu possible grâce aux décisions fortes prises sur le dossier Biopole et aux actions d'optimisation engagées sur ces dernières années.

Financement de la seconde ligne de tramway : + 9 M€

Pour la première année du mandat, un emprunt de 9 M€ a été mobilisé pour financer la seconde ligne de tramway. Il s'agit d'un emprunt contracté auprès de la Banque Postale au **taux fixe de 1,7% sur 25 ans**.

- **Les annuités depuis 2008**



Les annuités de la dette ont faiblement progressé sur ces dernières années (environ 1,1% en moyenne depuis 2014). On remarque la stabilité des intérêts qui sont inscrits dans la section de fonctionnement. Hors budget transports, cette progression devrait être encore plus réduite sur les prochaines années compte tenu des efforts de désendettement.

- **Estimation des annuités de la dette pour 2019**

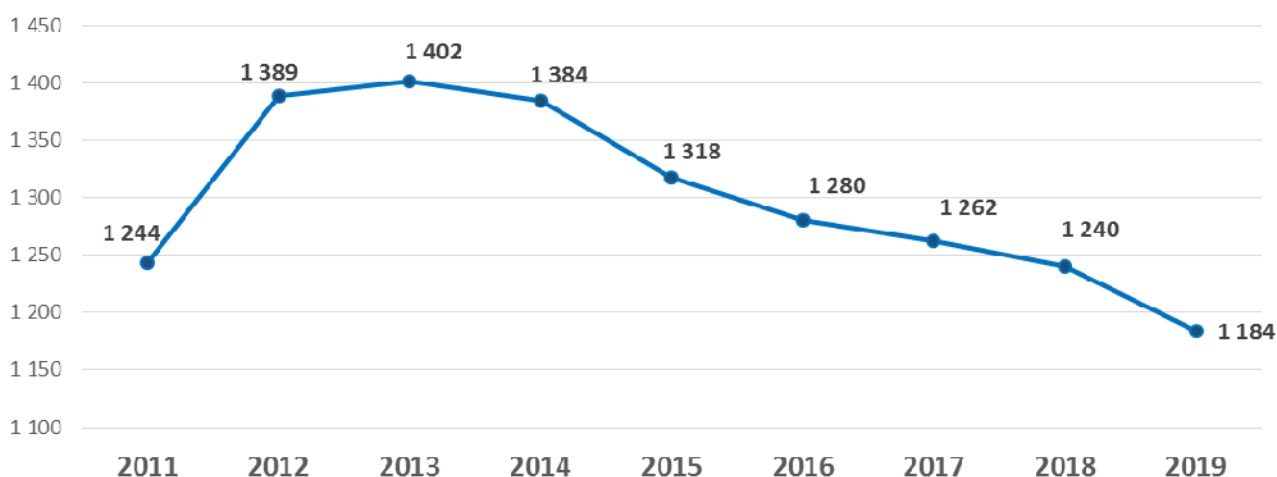
La prévision des annuités de l'exercice 2019 s'établit sur une projection prudente sur l'année à venir de l'évolution des taux d'intérêt. Cette prévision s'accompagne également d'une hypothèse de recours à l'emprunt pour 2019 de **25 M€** sur 20 ans à 2% pour les investissements généraux de la Communauté Urbaine, ainsi que **30 M€** sur 25 ans à 2,5 % pour le financement de la seconde ligne de tramway.

② Les ratios financiers relatifs à la dette

- **La dette par habitant 2019: Inférieure de 15% au niveau de 2014**

Du fait à la fois du périmètre variable des compétences des EPCI et du portage financier des projets de tramway ou de métro (par une structure ad hoc ou un PPP), il est difficile de comparer les dettes des EPCI entre elles. **Le graphique suivant permet tout de même de préciser que le niveau 2019 de cet encours de dette par habitant est inférieur de 5% à celui de 2011.**

Evolution de l'encours de dette / habitant au 1/1/N (chiffres BP)



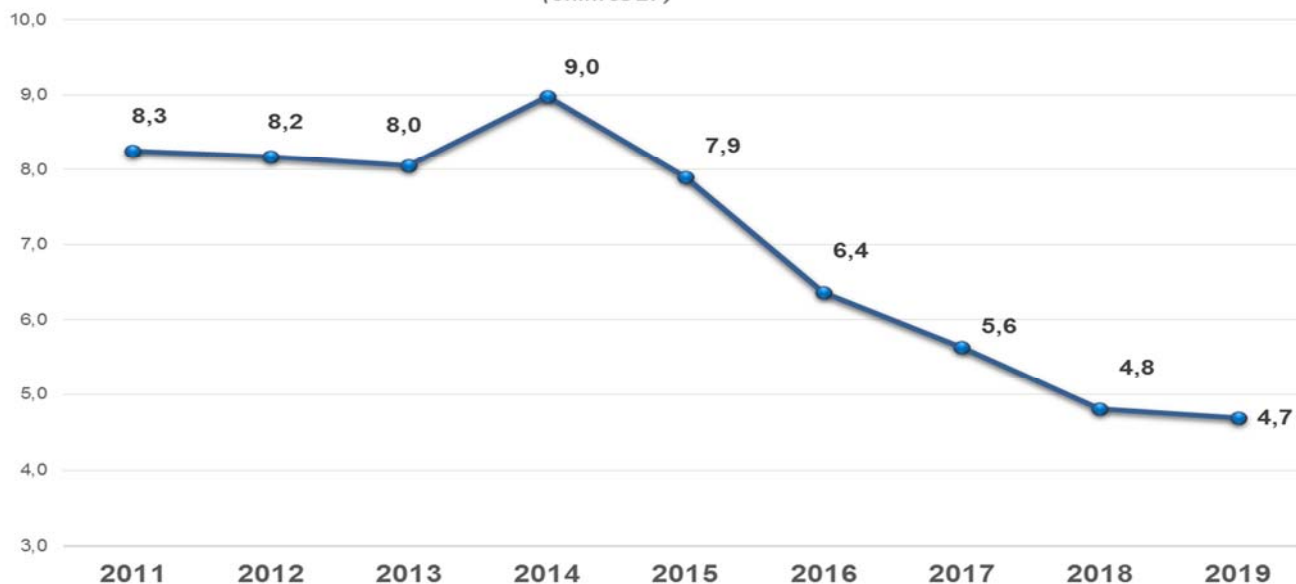
METHODOLOGIE : ENCOURS AU 01/01/N SUR POPULATION DGF AU 01/01/N-1
(POUR MEMOIRE, LA POPULATION DE LOIRE AUTHION EST PRISE EN COMPTE A PARTIR DE 2019)

- **La capacité de désendettement 2019 : symbole d'une amélioration continue des fondamentaux financiers depuis 5 ans**

La capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaire au remboursement complet de la dette si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute (recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement).

Sous le double effet du désendettement et d'une amélioration régulière du niveau d'épargne brute, ce ratio, stratégique pour obtenir des financements de qualité, s'améliore chaque année depuis 2014. **Entre 2014 et 2019, il est divisé par deux et passe de 9 ans à 4,7 ans.**

Evolution de la capacité de désendettement depuis 2011 (Chiffres BP)



③ Les caractéristiques de la dette d'ALM

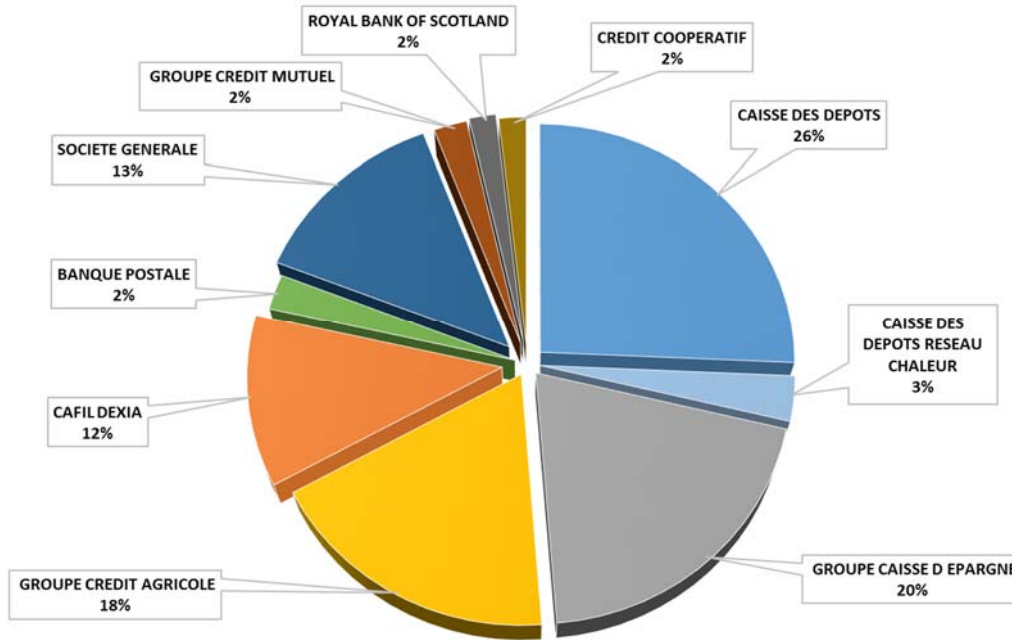
- Taux moyen pondéré payé par ALM en 2019 : 2.58%

EVOLUTION TAUX MOYEN D'EMPRUNT 2008-2018



Un écart qui s'est resserré au fur et à mesure que les prêts structurés sortent de la période en taux fixe bonifié. On constate que le taux moyen de la strate a une tendance baissière. La Communauté Urbaine, malgré la dangerosité de certains emprunts structurés qui gonfle le taux moyen, parvient à conserver un taux quasi-identique au taux moyen de la strate.

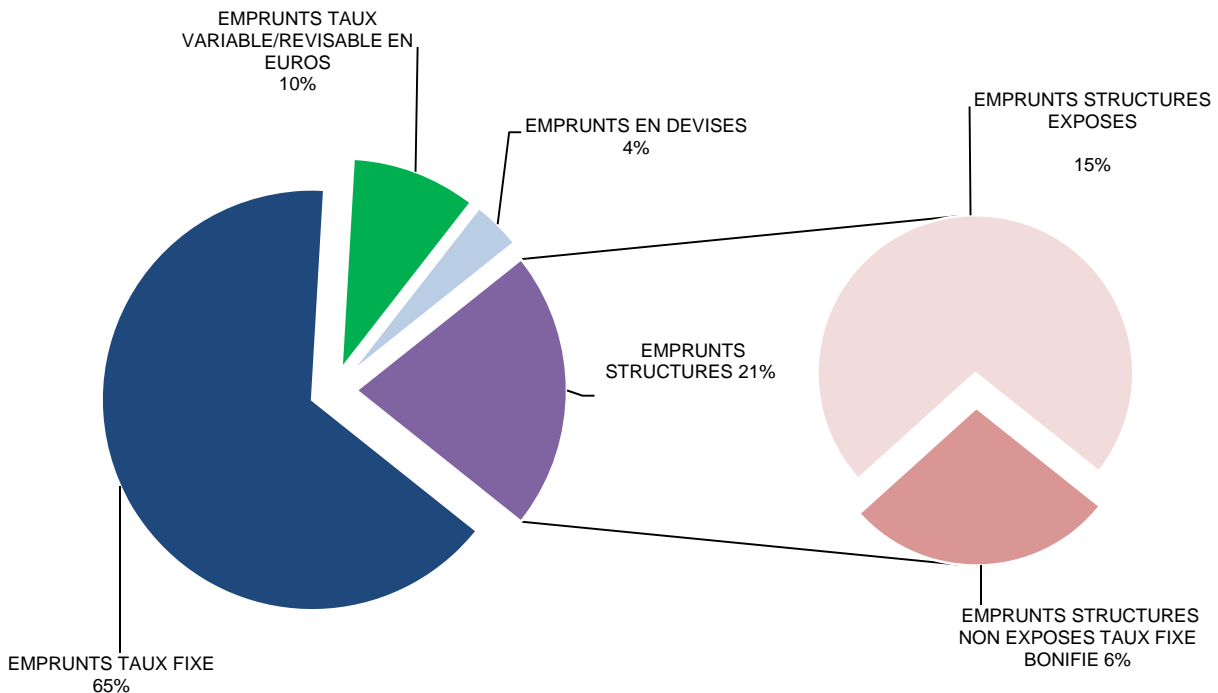
- Répartition de la dette par prêteur



La dette de la Communauté Urbaine est largement diversifiée auprès des principaux établissements bancaires. La Caisse des Dépôts et Consignations est le premier prêteur avec 26 % de l'encours. Pour information, il est à noter l'entrée dans l'encours de dette en 2018 de la Banque Postale.

- Répartition de la dette par type de prêt au 1^{er} janvier 2019

La répartition de la dette par type de prêt fait ressortir le contraste entre la part élevée de la dette à taux fixe (65 %) et de la dette à risque (25% : dont 21% de dette structurée et 4% de dette en devise).



④ La gestion de la dette à risque

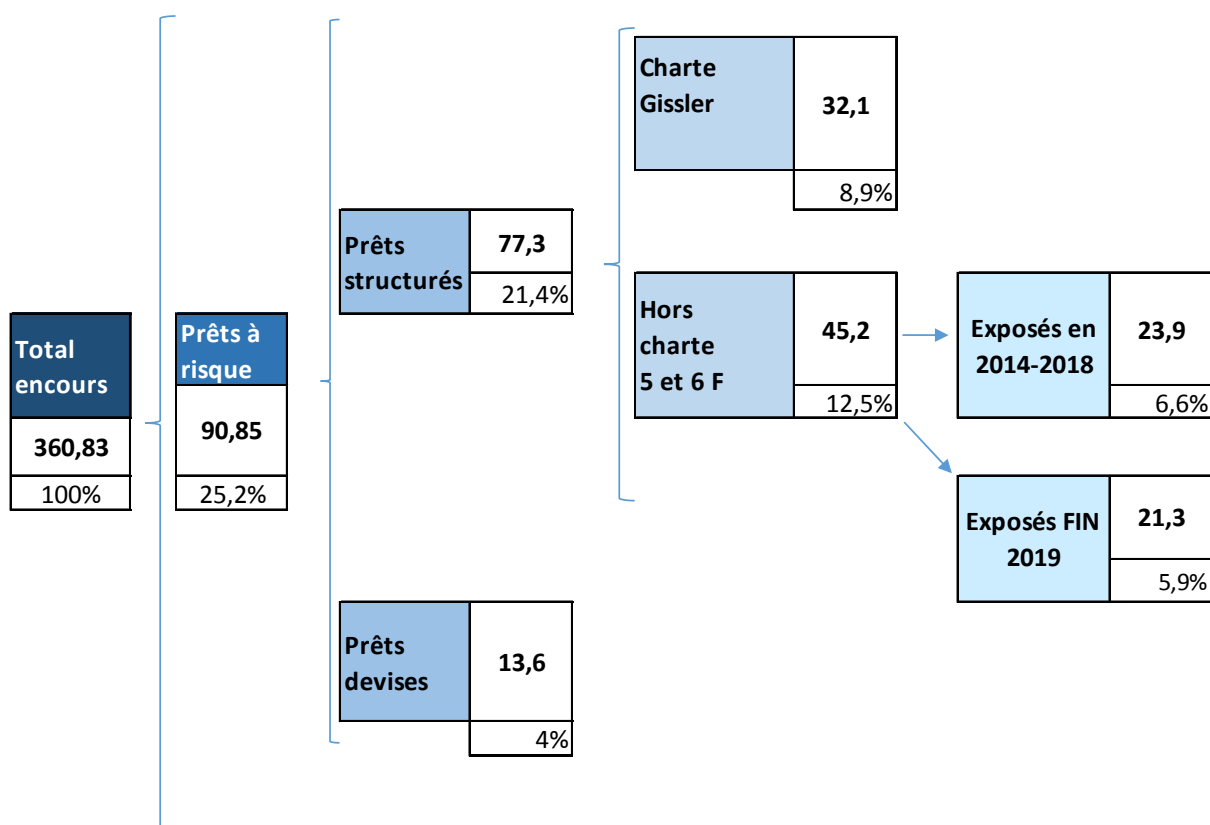
Pour rappel, le volume des prêts à risque était en début de mandat de 148 M€, il est passé sous le seuil des 100 M€ au 1^{er} janvier 2018 et tangente les 90 M€ au 1^{er} janvier 2019. Avec un niveau à 90,8 M€, cela correspond à 57,2 M€ d'encours à risque en moins en 5 ans soit une baisse de 40%.

L'objectif de ramener la dette à risque à 25% de l'encours en fin de mandat est donc d'ores et déjà atteint dès 2019 avec plus d'un an d'avance par rapport aux projections.

Sur les 90,8 M€ restant, une analyse plus détaillée permet de préciser l'exposition au risque de la Communauté Urbaine via la synthèse ci-dessous.

Pour l'année 2019, 3 prêts jusqu'ici en période de taux fixe vont basculer en zone d'exposition à la parité USD/CHF. Au global, cela va doubler le pourcentage de l'encours exposé pour cet exercice (de 23,9 M€ à 45,2 M€ hormis la dette en devise) et les suivants. En 2020, la totalité des prêts à risque seront exposés à l'évolution des marchés financiers.

● Présentation de la dette à risque au 1^{er} janvier 2019



Concernant le prêt en devise : 14,2 M€ soit 4 % de l'encours total

Ce prêt présente à ce stade le bilan le plus défavorable sur l'ensemble de notre encours à risque avec 1,7 M€ de perte de change cumulée depuis 2009. Les intérêts nuls depuis février 2015 viennent diminuer le volume de perte d'environ 0,6 M€. Au final, la perte nette se chiffre tout de même à 1,1 M€ (gain de taux déduit).

Seule une appréciation de la parité EUR/CHF pourrait permettre d'inverser le bilan et d'envisager une sortie définitive.

EMPRUNTS DEVISES												
Année réalisation	Durée	Terme	Budget	Banque	Capital d'origine en €	CRD au 1/1/2019	Classification Gissler	Indice taux intérêt	Taux de change initial	Devises	Taux change au 01/01/2019	Taux intérêts au 01/01/2019
2009	30	2039	Transports	Crédit Agricole	20 000 000	13 555 555	4F	LIBOR CHF 1M	1,51	CHF	1,12	0,00

Concernant les prêts structurés : 81,7 M€ soit 23,1 % de l'encours total

Vous trouverez ci-dessous la liste détaillée des prêts structurés. En clair les emprunts avec un risque mesuré et en orangé les emprunts qualifiés de « hors charte » c'est à dire ceux avec les risques majeurs.

La dernière colonne précise le taux qui serait appliqué si l'échéance du prêt intervenait le 1er janvier 2019.

EMPRUNTS STRUCTURES												
Année réalisation	Durée	Terme	Budget	Banque	Capital d'origine	CRD au 1/1/2019	Classification Gissler	Taux	Date sortie taux fixe	Variable	Barrière	Taux au 01/01/2019
2011	20	2031	Principal	Dexia/CFFL	10 000 000	6 842 105	1 B	Euribor 12M	en cours	EURIBOR 12M < ou = à 2,50%	≤ 2,50%	2,65%
2011	21	2032	Principal	Ca CIB	5 000 000	3 720 066	2 B	Euribor 3M et Delta inflation française	en cours	Euribor 3M et Inflation française comprise entre 0 et 4%	Compris entre 0 et 4%	0,00%
2008	30	2038	Principal	Société Générale	20 000 000	13 333 333	2 E	3,75%	en cours	Inflation européenne	≥ - 1%	3,75%
2002	30	2032	Eau	Société Générale	7 650 000	3 570 000	2 E	3,15%	en cours	Inflation européenne en baisse	≥ - 1%	3,15%
2002	30	2032	Eau	B.F.T./CACIB	7 650 000	4 622 774	2 F	Mini 4,22%	en cours	Ecart inflation Europe et France	≤ 0,153%	4,56%
2003	15	2018	Déchets	Dexia/CFFL	2 000 000	0	4 B	3,76%	en cours	Libor USD 12 mois	≤ 7%	3,76%
Sous Total "Charte Gissler"						32 088 278						
2002	30	2032	Eau	Dexia/CFFL	7 640 000	3 541 000	6 F	3,34%	en cours	EUR / CHF - EUR / USD	≥ 0	3,72%
2008	31	2039	Assainissement	Société Générale	20 000 000	13 666 666	6 F	2,61%	en cours	EUR / CHF - EUR / USD	≥ - 0,15	2,61%
2008	30	2038	Assainissement	R.B.S.	10 000 000	6 666 666	6 F	1,58%	en cours	SOIT USD / CHF (0,97) SOIT USD / JPY (84) et si les deux changes dépassent les barrières alors on prend le moins favorable des 2	≥ 0,97 et 84	1,58%
Sous Total "hors charte" exposés						23 874 332						
2009	30	2039	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	7 000 000	6 F	1,25% puis 2,76%	Janvier 2019	USD / CHF	≥ 0,95	2,76%
2009	30	2039	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	7 000 000	6 F	1,25% puis 2,64%	Juin 2019	USD / CHF	≥ 0,95	2,64%
2010	30	2040	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	7 333 333	6 F	1,25% puis 3,40%	Janvier 2020	USD / CHF	≥ 0,90	3,40%
Sous Total "hors charte" exposés en 2019						21 333 333						
						77 295 943						

Sur cette base exhaustive, il vous est présenté ci-après le bilan des taux payés en 2018 sur ces 90,8 M€ dette à risque.

- **Les taux payés en 2018 sur la dette à risque**

Nous avons bénéficié en 2018 d'un contexte financier favorable pour le paiement de nos échéances dans la mesure où les différents indices (et notamment la parité USD/CHF) qui servent pour le calcul des intérêts étaient dans l'ensemble bien positionnés au cours de l'année 2018.

Une seule formule s'est activée en 2018. Il s'agit d'un emprunt dont le taux est lié à l'écart d'inflation entre la zone euro et la France. Cet écart nous avait été favorable en 2017 (taux payé de 4.22% en 2017) mais défavorable en 2018 (taux payé de 5.08%).

Globalement depuis 2002, 92 échéances d'emprunts présentant un risque ont été mandatées. 7 ont générés un taux supérieur à 5% avec un taux maximum de 7 %.

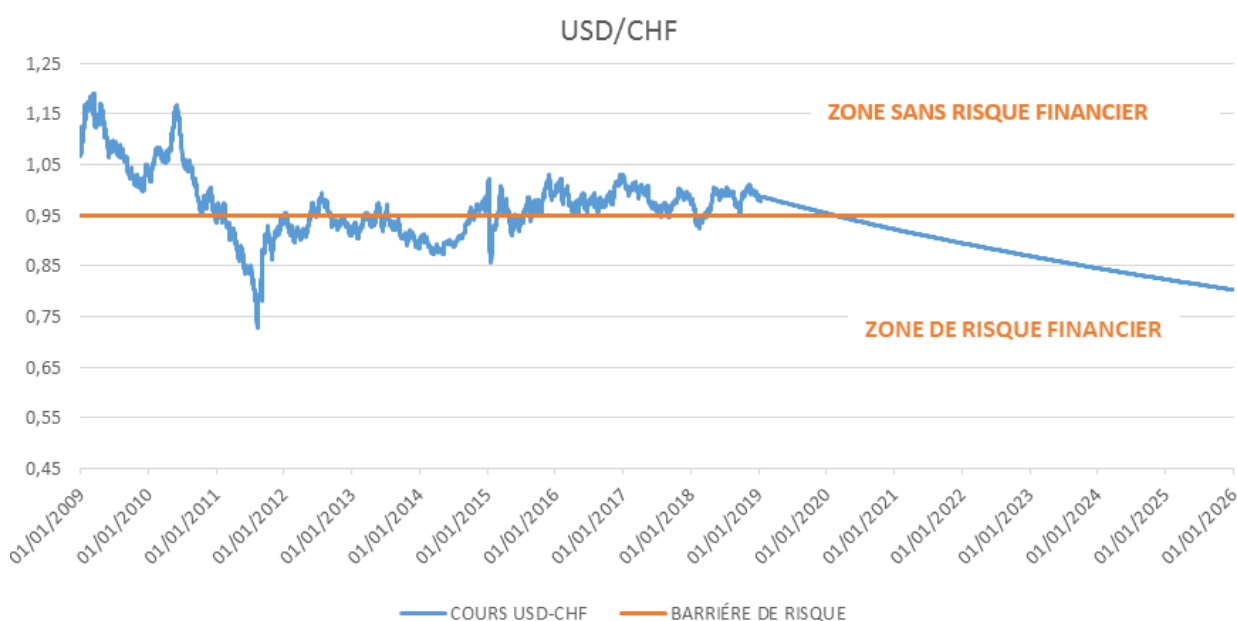
- **La sécurisation de la dette à risque : de 38,9 % à 25,2 % de l'encours**

EN MILLIERS D'EURO HORS DETTE BUDGET RESEAU CHALEUR ET SYNDICAT EAU LOIR ET SARTHE					
Situation au 1/01/N	Encours au 1/1/N	Encours dette à risque			% Prêts à risque
		Dettes structurées	Dettes devise	Total	
2014	381 514	105 680	42 764	148 444	38,91%
2015	365 733	99 134	41 035	140 169	38,33%
2016	357 737	90 484	15 563	106 047	29,64%
2017	356 481	86 139	14 890	101 029	28,34%
2018	354 401	81 765	14 222	95 987	27,08%
2019	360 832	77 294	13 555	90 849	25,18%

- **Nos prévisions pour 2019 et l'exposition au risque**

Sur les 77,3 M€ de prêts structurés, 58 % (soit 45,2 M€) présentent les risques les plus élevés (dits "hors charte") et font l'objet d'un suivi particulier. Cela concerne essentiellement les emprunts exposés en 2019 à l'évolution de la parité USD / CHF.

L'évolution de cette parité est donc centrale dans le suivi du risque pour 2019. Le graphique ci-dessous reprend les anticipations réalisées à moyen terme par Finances Active sur cette évolution.



Le cours USD-CHF concernant les trois emprunts budget transports classées « hors charte » nous permet de démontrer que les anticipations de risque pour ces emprunts sont faibles pour 2019 mais augmentent pour 2020 et les années suivantes.

- **Nos actions en 2019**

Compte tenu de ce contexte, les actions en 2019 se décomposent en 3 points :

1-Le renforcement du suivi de l'encours à risque avec l'accompagnement d'un consultant spécialisé

Compte tenu de ces éléments et d'une exposition aux risques accrue en 2019, le recours au cabinet de Finances Active a été acté pour compléter l'habituel travail de veille des services financiers sur le sujet.

2- La poursuite du suivi du dispositif « Fonds de Soutien Emprunts à Risque »

Pour mémoire, la collectivité s'est également engagée en 2015 dans ce dispositif proposé par l'Etat afin de sortir ou sécuriser nos emprunts les plus dangereux classés « hors charte ». Ainsi, la Communauté Urbaine a obtenu du Service à Compétence Nationale **une aide globale potentielle de 39,9 M€ Ce montant est important mais ne représente que seulement 50 % du montant des Indemnités de Remboursement Anticipé (IRA) estimées par les banques. Le solde resterait à prendre à charge par ALM**

Cette action n'a pas un impact direct et immédiat sur le niveau des emprunts toxiques dans notre encours. Cependant, ce dispositif permet le versement d'une aide de l'Etat lorsque les intérêts dégradés dépassent un certain seuil (environ 6 à 7%) tout en laissant la possibilité d'opérer un remboursement anticipé si les conditions des marchés financiers nous sont favorables. Cette aide valable pour 3 ans (et renouvelable jusqu'en 2028) a été renouvelée en 2018.

3- La poursuite d'une veille régulière sur les opportunités de renégociation

Durant cette période, une veille permanente continuera d'être assurée par la direction des finances d'Angers Loire Métropole et les établissements bancaires dont la plupart souhaitent sortir définitivement de l'épisode des « emprunts toxiques ». Toute opportunité de sécurisation totale ou partielle sera étudiée. Le montant considérable des IRA (indemnité de remboursement anticipé) rend nombre de ces propositions peu attractives. Ceci dit, la contraction de nouveaux emprunts est souvent l'occasion, comme cela a été pratiqué fin 2015, de sécuriser tout ou partie d'un prêt structuré.